ESPACES
FRANCE SERVICES
Communauté de Communes Quercy Vert-Aveyron



Lettre d'information - N° 37 / NOVEMBRE 2026

NOUS CONTACTER

Nègrepelisse

Du **lundi** au **vendredi**
8h30-12h / 13h30-17h
Tel. 05 63 30 90 90 (taper 5)
franceservices@quercyvertaveyron.fr

Monclar de Quercy

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
13h30-17h
Tel. 05 63 30 46 46
franceservicesrelais@quercyvertaveyron.fr

PERMANENCES PARTENAIRES sur RDV

Nègrepelisse

Service des Impôts
Les mercredis 9h-12h/13h30-17h
Sur rdv au 05 63 30 90 90 (tapez 5)

Mission Locale (16-25 ans)
Les lundis et jeudis
Sur rdv au 05 31 78 00 00 (tapez 3)

Relais Petite Enfance
Les mardis 13h30-17h
au 06 11 76 83 31 ou 06 26 31 43 66

Défenseur des Droits
Sur rdv au 06 08 42 20 97

MSA
Sur rdv au 05 63 21 61 59

Travailleur social – Caf
Sur rdv au 32 30

Adil (logement)
Sur rdv au 05 63 03 74 72

Communauté 360
Sur rdv au 0800 360 360

Montauban services
Sur rdv au 05 63 65 65 56 ou au 06 70 43 16 76

CPAM
Sur rdv au 36 46

À LA UNE

RETRAITE DE REVERSION :

Une retraite de réversion peut vous être accordée par l'Assurance retraite (le régime de retraite de base de la Sécurité sociale) après le décès de votre époux ou de votre épouse, si celui-ci ou celle-ci percevait une retraite de base de la part de l'Assurance retraite, ou aurait pu en percevoir une. C'est le cas notamment si la personne décédée a été salariée dans le secteur privé, travailleuse indépendante ou contractuelle de la fonction publique.

Pour percevoir cette retraite de réversion, vous devez :
avoir au moins 55 ans ;
avoir un niveau de ressources annuelles brutes qui ne dépassent pas un certain plafond (actuellement, 25 001,60 € si vous vivez seul ; et 40 002,56 € si vous vivez en couple).
avoir été marié avec la personne décédée (vous pouvez bénéficier de cette prestation même si vous étiez divorcé, y compris si vous vous êtes remis en couple avec une autre personne par la suite). En revanche, **le Pacs et le concubinage ne permettent pas de bénéficier du dispositif**.

Le montant de la retraite de réversion, qui vous est versée par l'Assurance retraite, peut aller **jusqu'à 54 % de la retraite dont bénéficiait ou aurait pu bénéficier votre conjoint ou ex-conjoint**. Ce montant est calculé en fonction de vos ressources. Si votre conjoint ou ex-conjoint a été marié plusieurs fois, la retraite de réversion est partagée. Ce partage est proportionnel à la durée de chaque mariage.

https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/hors-menu/annexe/services-en-ligne/demande-retraite-reversion.html

Pour tout renseignement : 05 63 30 90 90 choix 5

Communauté de Communes Quercy Vert-Aveyron
370 avenue du 8 mai 1945, 82800 Nègrepelisse
www.quercyvertaveyron.fr

PERMANENCE PARTENAIRES sur RDV

Monclar de Quercy

Carte d'identité / Passeport
Du lundi au vendredi / 8h30-12h30
06 76 69 84 11

Services des Impôts
Sur rdv au 05 63 30 46 46

Mission Locale (16-25 ans)
Les mercredis 8h30-12h
05 31 78 00 00 (tapez 3)

Relais Petite Enfance
Les lundis / 13h30-17h sur rdv
06 11 76 83 31 ou 06 26 31 43 66

MSA
Sur rdv au 05 63 21 61 59

Montauban services – Mobilité
Sur rdv au 05 63 65 65 56 ou 06 70 43 16 76

Travailleur social – Conseil départemental
Sur rdv au 05 63 30 91 54

Travailleur social – Caf
Sur rdv au 32 30

EREF
Sur rdv au 05 63 30 90 90 (tapez 5)

CPAM
Sur rdv au 36 46

L'ESPACE RURAL EMPLOI FORMATION

1. Un **accompagnement personnalisé** des demandeurs d'emploi
2. Un **soutien aux employeurs** dans leurs démarches de recrutement
3. Un **réseau de partenaires** de l'emploi et de l'insertion

05 63 30 90 90
eref@quercyvertaveyron.fr

A SAVOIR

QUELLE REVALORISATION POUR LES RETRAITES COMPLEMENTAIRES DU PRIVE ?

Si vous êtes un salarié du secteur privé, vous cotisez obligatoirement au régime de retraite complémentaire de l'Agirc-Arrco. Ces cotisations sont ensuite converties en points de retraite ; et à votre départ en retraite, ces points sont convertis en pension de retraite. Votre pension de l'Agirc-Arrco s'ajoute alors à votre pension de retraite de base versée par l'Assurance retraite de la Sécurité sociale.

Les pensions de retraite complémentaire font en règle générale l'objet d'une revalorisation annuelle. Le 14 octobre 2026, les représentants des organisations syndicales et patronales composant le conseil d'administration de l'Agirc-Arrco ont décidé de revaloriser les pensions de retraite du secteur privé avec une augmentation de +1,4 % des retraites complémentaires au 1er novembre 2026.

La valeur d'achat du point Agirc-Arrco, habituellement fixée lors du Conseil d'administration d'octobre pour une application au 1er janvier de l'année suivante, n'a pas encore été fixée. Elle sera déterminée dans le cadre de la prochaine négociation des partenaires sociaux relative à l'accord national interprofessionnel pour la période 2027-2030.
https://www.agirc-arrco.fr/nous-connaitre/nos-actualites/retraites-complementaires-agirc-arrco-une-revalorisation-de-14-au-1er-novembre-2026/

NOS SERVICES

Les conseillers France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien:
• une information de premier niveau
• un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
• une aide aux démarches en ligne (ex : impôts, inscription Pôle Emploi, retraite, ouverture compte Améli de la CPAM, simulation ou demande de prestation CAF, pré-demande de carte d'identité, carte grise, renouvellement de permis...)

Ordinateurs en libre accès

Pour vous désabonner de la lettre d'information, contactez-nous franceservices@quercyvertaveyron.fr